Mardi 6 avril 2021 Province de Québec MRC de Mékinac Municipalité de Grandes-Piles

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la Municipalité de Grandes-Piles à une séance ordinaire tenue le mardi six avril deux mille vingt et un à 15 h 15 au centre communautaire, 650, 4^e Avenue, le tout conformément aux dispositions du code municipal.

<u>Sont présents par visioconférence</u>: Madame la conseillère Pierrette Fontaine ainsi que Messieurs les conseillers, Jean-François Dubois, Frédéric Harnois, Jacques Lemay et Michel Sesena sous la présidence de monsieur le Maire Michel Germain.

Absent: Madame Kimberly Nadeau

Secrétaire de la séance par visioconférence : M. Pierre Beauséjour, directeur général et secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance : 15 h 15.

ORDRE DU JOUR

Mot du maire

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 1 mars 2021
- 3. Liste des comptes
- 4. Correspondance
- 5. Résolution : Demande permission de voirie au Ministère des Transports
- 6. Résolution : Côte de la Vallée, dépôt projet au Ministère des Transports
- 7. Résolution : Acceptation et dépôt du procès-verbal du CCU
- 8. Résolution : Acceptation de la demande de dérogation mineure 96, Route 159
- 9. Résolution : Acceptation de la demande de dérogation mineure 1001, 4^e Avenue
- 10. Résolution : Modification du Plan intermunicipal d'urgence
- 11. Résolution : Nomination d'un officier de la sécurité au travail
- 12. Résolution : Engagement des employés saisonniers
- 13. Résolution : Demande de subvention FARR
- 14. Résolution : Comité projet changements climatiques (délégué)
- 15. Résolution : Renouvellement de l'adhésion Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice
- 16. Résolution : Cueillette des gros déchets
- 17. Résolution : Camp de jour 2021, engagement de la directrice
- 18. Résolution : Création d'un comité projet Hôtel El Franco
- 19. Avis de motion règlement 567-UR-2021
- 20. Résolution : Adoption du 1er projet de règlement 567-UR-2021
- 21. Période de questions
- 22.Levée de l'assemblée

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS 2021-04-039 APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 avril 2021 soit adopté tel que rédigé.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1 MARS 2021

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE

2021-04-040

APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 mars 2021 soit adopté tel que rédigé.

3. LISTE DES COMPTES

	Fournisseur	<u>Détails</u>	Montant
1	Fin. Banque Nationale	Remboursement- intérêts prêt-garage & assainiss.	2 343.00 \$
2	Beauvais,avocats	Honoraires professionnels-dossier Resto de la Berge	2 979.91 \$
3	BrodeurArpenteurs	Honoraires professionnels- terrain cédé à Jupaco	1 247.78 \$
4	Groupe CCL	Achat fournitures burfeuilles minutes et enveloppes	1 171.60 \$
5	Desjardins-Gestion	Frais REER employés et directeur-Mars 2021	1 225.76 \$
6	Dexter Extermination	frais entretien édifice resto marina	862.31 \$
7	Eurofins Environnex	Frais analyse eau potable-service au 31/03/2021	582.06 \$
8	FNX Innov Inc.	Frais étude géotechnique-Chemin de la Montagne	5 208.37 \$
9	Hydro-Québec	Électricité salle communautaire-fact. au 25/02/2021	2 358.13 \$
10	Hydro-Québec	Frais électricité bureau municipal-fact. au 01/03/2021	1 144.02 \$
11	Hydro-Québec	Frais électricité garage municipal-fact. au 15/03/21	880.53 \$
12	Hydro-Québec	Électricité station pompage-facture au 15/03/21	578.67 \$
13	Hydro-Québec	Frais électricité puits #2-facturation au 16/03/2021	1 267.91 \$
14	Hydro-Québec	Frais électricité station épuration-facture au 16/03/21	1 237.17 \$
15	MRC de Mékinac	Enfouissement & vidange boues-janvier et février '21	4 418.03 \$
16	M. Mario Provençal	Frais service de conciergerie- Mars 2021	829.42 \$
17	Régie Incendie St-M.	Remboursement-Aide financière	6 000.00 \$
18	Régie Incendie St-M.	Quote-part 2021-2 ième vers. De 4=33%	26 003.34 \$
19	Excavation RMG Inc.	Frais déneigement rues contrat 2020-2021-5è de 5	12 934.69 \$
20	Excavation RMG Inc.	Déneigement hors périmètre urbain- 2020-2021-1/5	16 963.47 \$
21	Service Cité Propre	Frais cueillette et transport ordures-Mars 2021	3 103.37 \$
22	Réseau Velox	Support techniques-différents postes ordi.bureau	879.57 \$
23	Version Image Plus	Achat drapeaux Québec.(5) et Canada (5)	615.12 \$
24	Ville de St-Tite	Quote-part-Technicienne documentation	1 600.83 \$
25	Global Payment	Frais service TPV-Février 2021	1 202.71 \$
26	salaires nets élus	2021-03-31	3 807.87 \$
27	Salaires nets -Employés	2021-03-31	20 265.77 \$
28	Remise-Déduction à la source	part des employés-Mars 2021	4 927.24 \$
29		part employeur-Mars 2021	9 453.92 \$
30	La Capitale Assurances	Assurance collectdirecteur & employés-Mars'21	2 322.34 \$
31	La Capitale Assurances	Assurance collectdirecteur & employés-Avril '21	2 322.34 \$
32	Total autres factures:		9 371.12 \$
33			
34	Total des factures à payer	au 06 Avril 2021	150 108.37 \$

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS ET RÉSOLU

2021-04-041

QUE le conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à payer et ratifier les comptes au 6 avril 2021;

QUE tout excédent budgétaire aux comptes à payer et au procès-verbal sera comblé par des affectations au surplus accumulé.

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

5. RÉSOLUTION : DEMANDE PERMISSION DE VOIRIE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT un projet de panneaux informatifs sur le territoire de la municipalité de Grandes-Piles;

CONSIDÉRANT qu'il y a obligation d'obtenir la permission du Ministère des Transports pour la pose de panneaux informatifs au long de la Route 155;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY ET RÉSOLU

2021-04-042

QUE le conseil municipal autorise monsieur Pierre Beauséjour, directeur général et secrétaire-trésorier d'informer le Ministère des Transports de la pose de panneaux informatifs au long de la Route 155 sur le territoire de la municipalité.

6. RÉSOLUTION : CÔTE DE LA VALLÉE, DÉPÔT PROJET AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE le conseil municipal de Grandes-Piles a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE le conseil municipal de Grandes-Piles désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2:

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Mékinac a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS.

SUR LA PROPOSITION DE MADAME PIERRETTE FONTAINE APPUYÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS 2021-04-043

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU ET ADOPTÉ

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Les travaux effectués sont la réfection et l'asphaltage de la côté du Chemin de la Vallée.

7. RÉSOLUTION : ACCEPTATION ET DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY ET RÉSOLU 2021-04-044

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise le dépôt du procès-verbal des délibérations des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) du village de Grandes-Piles à une réunion tenue le 5 mars 2021.

8. RÉSOLUTION : ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 96, ROUTE 159

ATTENDU une demande de dérogation mineure de madame Marie-Pier Maurais; ATTENDU une réponse positive du comité consultatif d'urbanisme pour une dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA 2021-04-045

ET DÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles accepte les recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU) concernant la demande de madame Marie-Pier Maurais pour le 96, Route 159;

QUE considérant la situation des lieux, la bonne foi du propriétaire ainsi que la nature de la demande de dérogation mineure, la dérogation mineure demandée est accordée.

9. RÉSOLUTION : ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE $1001, 4^{\rm E}$ AVENUE

ATTENDU une demande de dérogation mineure de monsieur Michel Lamarre pour le 1001, 4^e Avenue;

ATTENDU une réponse positive du comité consultatif d'urbanisme pour une dérogation mineure:

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA

2021-04-046

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles accepte les recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU) concernant la demande de monsieur Michel Lamarre pour le 1001, 4^e Avenue;

QUE considérant la situation des lieux, la bonne foi du propriétaire ainsi que la nature de la demande de dérogation mineure, la dérogation mineure demandée est accordée.

10. RÉSOLUTION: MODIFICATION DU PLAN INTERMUNICIPAL D'URGENCE

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de Grandes-Piles à travailler de concert avec les municipalités de St-Rock de Mékinac et de Trois-Rives en vue

- d'éliminer certaines menaces ou tout au moins en réduire les effets en favorisant la mise sur pied de mesures préventives et la mise en commun de ressources:
- de préparer la municipalité à réagir promptement lors d'un sinistre;
- de contrôler et atténuer les effets d'un sinistre;
- de prévoir et planifier des secours de l'extérieur au cas où les moyens d'action de la municipalité soient dépassés;
- d'assurer le rétablissement le plus tôt possible.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Grandes-Piles s'est investie, au cours des dernières années, de concert avec les municipalités de St-Rock de Mékinac et de Trois-Rives regroupées par la Régie incendie de la Vallée du Saint-Maurice à la réalisation d'un plan inter-municipal de sécurité civile;

CONSIDÉRANT QUE ce plan inter-municipal de sécurité civile, commune aux municipalités de Grandes-Piles, St-Rock de Mékinac et de Trois-Rives, est aujourd'hui dûment complété.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY

2021-04-047

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles adopte le Plan intermunicipal de sécurité civile (PISC) du Réseau inter-municipal de sécurité civile (RISC) réunissant les municipalités regroupées au sein de la Régie incendie de la Vallée du Saint-Maurice.

11. RÉSOLUTION: NOMINATION D'UN OFFICIER DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CONSIDÉRANT l'inspection de notre firme SST Médial;

CONSIDÉRANT que quelques lacunes seront à combler;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS

2021-04-048

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal confirme la nomination de monsieur Laurence-Gabriel Boucher comme officier en sécurité au travail.

12. RÉSOLUTION: ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS SAISONNIERS

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE APPUYÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS ET RÉSOLU 2021-04-049

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise le directeur général, monsieur Pierre Beauséjour, qui procédera à l'engagement des employés saisonniers ci-après mentionnés, conformément à la convention collective en force à ce jour :

- A) Alain Larivée: au salaire de journalier du 6 avril 2021 au 16 octobre 2021 à raison de 40h/ semaine.
- A) Laurence-Gabriel Boucher: au salaire de journalier du 6 avril 2021 au 16 octobre 2021 à raison de 40 h/semaine.

13. RÉSOLUTION: DEMANDE DE SUBVENTION FARR

ATTENDU le projet d'identification du territoire;

CONSIDÉRANT qu'avec les développements domiciliaires des dernières années, il est important de bien identifier ceux-ci à l'aide de panneaux;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac donnent les moyens pour atteindre ses objectifs par le programme FARR Fonds des Régions et Ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS 2021-04-050 APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles confirme le dépôt du projet à la MRC de Mékinac.

14. RÉSOLUTION: COMITÉ PROJET CHANGEMENTS CLIMATIQUES (DÉLÉGUÉ)

CONSIDÉRANT la formation d'un comité projet changements climatiques;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit se joindre à ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE

APPUYÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles nomme le conseiller monsieur Jean-François Dubois, comme délégué sur ce comité.

15. RÉSOLUTION : RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA VALLÉE DU SAINT-MAURICE

CONSIDÉRANT que le conseil municipal reconnait l'importance de la forêt et qu'il est important de promouvoir l'aménagement et l'utilisation rationnelle des ressources du milieu forestier et au développement durable des forêts;

CONSIDÉRANT que l'organisme a besoin de membres afin de contribuer à financer leurs initiatives de sensibilisation en lien avec l'arbre et la forêt ainsi que l'harmonisation des relations entre les différents utilisateurs de la forêt:

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA

2021-04-052

2021-04-051

APPUYÉ PAR MADANE PIERRETTE FONTAINE

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal adhère à titre de membre au coût de cinquante dollars (50.00 \$) pour l'année 2021.

16. RÉSOLUTION: CUEILLETTE DES GROS DÉCHETS

ATTENDU le contrat pour la cueillette des déchets avec la compagnie Service Cité Propre, préparé par la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'à ce contrat s'ajoutent deux (2) cueillettes de gros déchets, une au printemps et la seconde à l'automne;

CONSIDÉRANT une correspondance de la compagnie Service Cité Propre qui prévoit la cueillette printanière le mardi 25 mai 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS 2021-04-053 APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise la compagnie Service Cité Propre Incorporée à effectuer la cueillette des gros déchets (rebuts) le mardi 25 mai 2021.

17. RÉSOLUTION: CAMP DE JOUR 2021, ENGAGEMENT DE LA DIRECTRICE

ATTENDU QUE la Municipalité de Grandes-Piles compte plusieurs familles qui ont grandement besoin de la tenue d'un camp de jour pour leurs enfants;

CONSIDÉRANT QU'après un sondage tenu auprès de ces familles, le besoin d'un camp de jour estival serait requis;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE

2021-04-054

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte la tenue d'un camp de jour 2021;

QUE le directeur général est autorisé à faire signer un contrat à la directrice du camp de jour, madame Nathalie Lacerte, pour la durée du camp de jour.

18. RÉSOLUTION: CRÉATION D'UN COMITÉ PROJET HÔTEL EL FRANCO

CONSIDÉRANT une présentation de monsieur François Veillette promoteur du projet Hôtel El Franco concernant la construction d'un hôtel sur la Route 155 dans la municipalité de Grandes-Piles;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal voudrait avoir droit au chapitre en ce qui a trait au cheminement de ce projet;

CONSIDÉRANT qu'un comité conjoint devra être formé pour l'avancement de ce projet;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY

2021-04-055

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal nomme monsieur le maire Michel Germain, madame la conseillère Pierrette Fontaine et monsieur le conseiller Frédéric Harnois à titre de membres du comité conjoint.

19. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 567-UR-2021

MONSIEUR LE CONSEILLER FRÉDÉRIC HARNOIS DONNE UN AVIS DE MOTION à l'effet qu'un règlement sera adopté à une prochaine séance du conseil municipal de Grandes-Piles, afin de modifier diverses dispositions du règlement de zonage 495-UR-2014.

20. RÉSOLUTION: ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT 567-UR-2021

ATTENDU QUE la municipalité de Grandes-Piles a adopté le règlement de zonage no: 495-UR-2014 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 130.1 de la Loi, le conseil municipal peut modifier son règlement de zonage ;

ATTENDU QUE le conseil désire apporter d'autres modifications au règlement de zonage;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS

2021-04-056

APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles adopte le 1er projet de règlement 567-UR-2021.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS (AUCUNE QUESTION REÇUE)

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY ET RÉSOLU

2021-04-057

La levée de la séance ordinaire du 6 avril 2021 à 15 h 34.

Michel Germain Maire Pierre Beauséjour Directeur général Secrétaire-trésorier

Je, Michel Germain, président de l'assemblée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Germain, Maire

Certificat de crédits

Je, soussigné secrétaire-trésorier, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Pierre Beauséjour Directeur général et secrétaire-trésorier